

<http://www.snetap-fsu.fr/Intervention-sur-la-Securite-sociale-d-alimentation.html>



Intervention sur la Sécurité sociale d'alimentation

- Les Dossiers - Vie fédérale - Les congrès de la FSU - Congrès de METZ 2022 -

Date de mise en ligne : lundi 7 février 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Il revient aux Syndicats Nationaux du MAA, SNUITAM-SNETAP, et plus particulièrement au SNETAP, puisque depuis nos assemblées du printemps dernier nous portons ce mandat, comme d'autres collectifs et associations - Ingénieurs sans frontière Agrista, réseau salariat, la Confédération Paysanne pour ne citer qu'eux, d'expliciter les fondements justifiant de la nécessité d'examiner en profondeur la pertinence et les modalités de mise en oeuvre de la sécurité sociale d'alimentation afin de venir au soutien de l'étude qui sera portée par notre fédération sur ce sujet.

Tout d'abord, 1er constat : l'alimentation est fortement impactée par les inégalités sociales.

Selon la dernière l'étude de l'ANSES en 2017 le taux d'obésité est 4 fois plus haut parmi les enfants d'ouvriers que parmi les enfants de cadres. Selon le rapport du Sénat* de 2020 sur l'alimentation, les produits végétaux comme ceux issus de labels ou de l'agriculture biologique sont deux fois plus consommés par les cadres que par les ouvriers. Il est donc incontestablement plus difficile d'avoir une alimentation saine mais également écodurable avec un petit budget comme le souligne le Sénat. Souhaiter le contraire sans proposer de solutions ni tenter d'en observer plus finement certaines, relève de l'incantation, écueil dont le mandat relatif à la SSA nous dispense.

Ensuite, 2ème constat : côté productions agricoles, la situation est tout aussi alarmant puisque les pratiques actuelles sont fortement polluantes et impactent considérablement notre environnement. Ces modèles sont de surcroît confortés par les pratiques alimentaires socialement marquées précédemment développées.

[<http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/clemssa-84871.jpg>]

Il convient d'ajouter que la pseudo solution de l'aide alimentaire, avoisinant les 1,5milliards d'euros entretient un modèle de production industrielle où 95 % de la nourriture distribuée est manufacturée et transformée et où se déploie un système de défiscalisation et de bénévolat massifs.

Ainsi, il est devenu indispensable de **repenser de façon systémique** l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, issue de productions agricoles éco-vertueuses.

La SSA parce qu'elle ouvre un projet porté démocratiquement, basé sur un conventionnement avec des paysans locaux, soucieux de leur environnement et de la biodiversité, ouverte à tous selon un montant et des modalités de financement à établir, est porteuse de solutions durables et qui méritent d'être observées.

*Rapport d'information du Sénat du 28 mai 2020 : Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France, par Mme Françoise CARTRON et M. Jean-Luc FICHET